



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

COUNCIL

CONSEIL

CONSEJO

CENTIEME SESSION

RÉSOLUTION N° 1227 (C)

(adoptée par le Conseil à sa 516^e séance, le 5 décembre 2011)

**RAPPORT SUR LA CENT HUITIEME SESSION
DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Le Conseil,

Rappelant que, conformément à la résolution n° 1206 (XCIX) du 1^{er} décembre 2010, le Comité exécutif a été autorisé à prendre à sa session de juin 2011 toutes les mesures qui paraîtraient nécessaires selon les dispositions de l'article 12 c) et e) de la Constitution,

Ayant reçu et examiné le rapport sur la cent huitième session du Comité exécutif (MC/2315),

Décide de prendre note, avec reconnaissance, du rapport du Comité exécutif (MC/2315).